

Syndicats : « Les CHSCT ne veulent pas être muselés ! »

Les élus des personnels de l'Éducation nationale ont claqué la porte du CHSCT 67 qui devait se réunir jeudi 3 octobre à l'inspection académique du Bas-Rhin à Strasbourg. Une intersyndicale* dénonce une restriction des visites et « un caviardage » de leurs rapports d'enquêtes.

« La présidente du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**) 67 refuse que l'on fasse plus de trois visites d'établissements scolaires par an – on compte près de 1 000 écoles, collèges et lycées dans le Bas-Rhin –, alors qu'auparavant nous pouvions effectuer huit à dix visites », explique Élisabeth Jacquet, du Snes-FSU. Le nombre de visites a également été réduit dans le Haut-Rhin, mais dans une moindre mesure, passant de six - sept à cinq visites par an. Les Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) considèrent que « les visites des CHSCT dans les établissements mettent le feu aux poudres quand les Comités alertent sur les risques psychosociaux », estime cette représentante du personnel au CHSCT 67.

Des rapports « caviardés »

Outre cette restriction des visites, l'intersyndicale dénonce « un caviardage » des rapports publiés sur un site accessible aux seuls personnels de l'Éducation nationale. Quelques mois après avoir pris ses fonctions, en janvier 2019 à la tête



L'intersyndicale réunie devant l'inspection académique du Bas-Rhin où devait se tenir le CHSCT 67.

Photo DNA/Laurent RÉA

de l'inspection académique du Bas-Rhin, Marie Bazzo « avait préconisé que les rapports ne mentionnent plus le nom des établissements visités », rapporte Élisabeth Jacquet. Face au tollé des syndicats, cette proposition avait été enterrée pour être finalement mise en œuvre à la rentrée de septembre. De plus, les rapports publiés depuis plus d'un an ne sont plus accessibles, déplore la syndicaliste.

Ce durcissement des règles de fonctionnement aurait pour origine une visite menée par le CHSCT, il y a deux ans, dans un lycée strasbourgeois, qui avait révélé « un management problématique », témoigne Élisabeth Jacquet. « Les

deux adjointes du proviseur, ainsi que trois secrétaires, s'étaient retrouvés en congés maladie, des absences qui depuis ont été reconnues comme maladie professionnelle pour les cinq personnes. » L'inspecteur santé sécurité au travail n'avait pas donné suite à cette affaire. Depuis, les syndicats demandent à l'inspection du travail, « indépendante de l'Éducation nationale », l'ouverture d'une enquête.

L'intersyndicale a écrit une lettre ouverte à la rectrice Sophie Béjean – « Madame la Rectrice, souhaitez-vous museler les Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ? » – pour demander à être reçue « dans les plus brefs dé-

lais ». Les manifestants se sont séparés après avoir rendu un hommage à la mémoire de Christine Renon, la directrice de l'école maternelle à Pantin (93) qui a mis fin à ses jours « après avoir fait part de sa souffrance au travail ».

J.-F.C.

(*) L'intersyndicale rassemble la FSU, l'Unsa, le Sgen-CFDT, FO, qui compte des élus au CHSCT 67, ainsi que la CGT et Sud.

(**) La réforme de la fonction publique prévoit, dans les trois ans, la fusion des CHSCT avec les Comités techniques au sein d'une instance de dialogue unique : les Comités sociaux d'administration.